

De : [Beaulieu, Marie-Ève](#)
À : [Roy, Maxime \(Cabinet\)](#)
Cc : [Fournier, Nadia](#); [Pouliot, Geneviève](#); [Leclerc, Dave](#)
Objet : 01 Suivi du contrat (avenant).docx
Date : 17 novembre 2023 15:13:00
Pièces jointes : [01 Suivi du contrat \(avenant\).docx](#)

Bonjour Max,

Comme convenu.

Marie-Eve

1. ÉLÉMENTS DE RÉPONSE SUGGÉRÉS

- La Société de l'assurance automobile du Québec a entamé une vaste transformation numérique (CASA) qui a pour objectifs de concrétiser le modèle d'affaires intégré de la Société, de remédier à la désuétude technologique affectant les domaines d'affaires de l'Accès sécuritaire au réseau routier (ARR) et du Fonds d'assurance (FA), ainsi que la désuétude fonctionnelle touchant le domaine de l'accès sécuritaire au réseau routier.
- CASA est aligné avec la Stratégie numérique du Gouvernement du Québec en utilisant, comme levier, une solution du marché soit un progiciel de gestion intégré (PGI).
- Le contrat CASA a été signé le 14 juin 2017 avec l'Alliance LGS/IBM.
- La réalisation de CASA s'effectue selon une approche de **partage de risques** avec l'Alliance.
- La Société est maître d'œuvre et d'ouvrage de CASA et, par conséquent, en assure la gestion. Les mécanismes de gouvernance sont en place pour suivre le projet.
- La **1^{ère} livraison** a été effectué en **janvier 2019**.
 - Les différents outils livrés concernent les ressources humaines, financières et la gestion de la relation avec les partenaires (contrats).
- La **2^e livraison** a été déployée en **février 2023** visant principalement la livraison de **Saaqclic**.

2. RÉSUMÉ DE L'ENJEU

Montant initial

458,4 M\$

Avenant 1

- **Avenant 1** de 45,7 M\$ (9,96 % du montant initial) signé à l'automne 2022 pour couvrir les coûts des ajouts de portée au projet – principalement celle de Contrôle Routier Québec qui œuvre dans le domaine des permis de conduire et de l'immatriculation de l'industrie des véhicules lourd et à la replanification du déploiement de décembre 2022 à février 2023.

Montant de 45.7 M\$ **non publié** au SÉAO dans les 60 jours de la signature de l'avenant car augmentation de moins de 10 % par rapport au montant initial du contrat.

Coût après avenant 1 : 504.1 M\$.

Avenant 2

- **Avenant 2** de 68,9 M\$ (15,03 % du montant initial du contrat) a été conclu avec l'Alliance à l'été 2023 pour gérer les risques associés à la rareté de main d'œuvre du domaine des technologies et celle de l'expertise spécifique propre à SAAQClic. Conséquemment, il a été convenu de conserver une équipe en place jusqu'en décembre 2024, assurant ainsi une stabilité organisationnelle.

Montant après avenant 1 et 2 :

- 573,0 M\$ → Le montant de 114.6 M\$ représentant la somme de l'avenant 1 (45,7 M\$) et de l'avenant 2 (68,9 M\$) ont été publiés au SÉAO, car il s'agit d'une augmentation totale de plus de 10 % de la valeur initiale du contrat.
- Publication le 11 septembre 2023 du montant de 114 600 000 \$ au SEAO. Sous l'élément Description figure ce qui suit : Augmentation du contrat nécessaire en raison de l'ajout de portée au projet, de la rareté de la main d'œuvre, en matière de technologie de l'information et de l'expertise propre au projet.